

Nombre de membres élus au Bureau : 53	Membres en fonction : 53	Membres présents : 50	Absent(s) excusé(s) : 2	Absent(s) : 1	Pouvoir(s) : 0
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 12 janvier 2021

Vote(s) pour : 50  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 18 janvier 2021,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2021-01-18-BD-10 :

**Action de coopération décentralisée : soutien d'un programme d'assainissement à l'Ecole Paas Yam de Nioko II au Burkina Faso, mené par l'association Mil'Ecole.**

Rapporteur : Monsieur Pascal HUBER

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1115-1-1,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la demande formulée par la Régie HAGANIS à Metz Métropole, sa collectivité de rattachement, d'engager une action de coopération décentralisée et de l'autoriser à accorder une aide de 1 044 € à l'association Mil'Ecole pour un projet d'assainissement consistant en la réalisation de latrines à l'Ecole Paas Yam de Nioko II au Burkina Faso,  
CONSIDERANT l'intérêt de soutenir cette action de solidarité internationale menée par cette association,

DECIDE d'engager cette action de coopération décentralisée en matière d'assainissement,  
AUTORISE la Régie HAGANIS à allouer à l'association Mil'Ecole une aide d'un montant de 1 044 €, sous réserve de la participation financière au projet de l'Agence de l'Eau à hauteur de 3 132 €. Cette aide sera versée par la Régie HAGANIS sur présentation par l'association Mil'Ecole de l'ensemble des versements reçus de l'Agence de l'Eau, accompagnés d'un compte-rendu de l'exécution à bonne fin de l'ensemble de l'action menée.

Pour extrait conforme  
Metz, le 19 janvier 2021  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT



NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES
ADDA	Fatiha	Woippy		Pour
AGAMENNONE	Béatrice	Metz	Excusée point 7	Pour tous les points sauf point 7 (excusée)
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain		Pour
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		Pour
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz		Pour
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		Pour
BAUDRIN	Pierre	Vernéville		Pour
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz		Pour
BROCARD	Manuel	Longeville-lès-Metz		Pour
CARPENTIER	François	Cuvry		Pour
COMBELLES	Jean	Vaux		Pour
DEFAUX	Daniel	Plappeville		Pour
DIEUDONNE	Vincent	Vary	ABSENT	
DORR	Antoine	Vantoux		Pour
DUMONT	Michel	Féy		Pour
DUVAL	Bertrand	La Maxe		Pour
FACHOT	Pierre	Jussy		Pour
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		Pour
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz		Pour
GOUTH	Cédric	Woippy		Pour
GRIVEL	Patrick	Laquenexy		Pour
GROSDIDIER	François	Metz		Pour
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin	Excusé point 4	Pour tous les points sauf point 4 (excusé)
HENRION	François	Augny		Pour
HORY	Thierry	Marly		Pour
HUBER	Pascal	Chesny		Pour
HUET	Armelle	Noisseville		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES
KHALIFE	Khalifé	Metz		Pour
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		Pour
KURTZMANN	Walter	Peltre		Pour tous les points sauf point 8 : contre
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		Pour
LOGIN	Frédérique	Amanvillers		Pour
LOSCH	Jean-François	Lessy		Pour
MANZANO	Philippe	Mécleuves		Pour
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		Pour
MUEL	Pierre	Marieulles		Pour
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles		Pour
NICOLAS	Martine	Metz		Pour
PEULTIER	Roger	Rozérieulles		Pour
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz		Pour
ROUX	Sylvie	Mey		Pour
SCIAMANNA	Marc	Metz		Pour
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury	EXCUSE	
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		Pour
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy		Pour
THIL	Patrick	Metz		Pour
TORLOTING	Michel	Gravelotte		Pour
TRAN	Doan	Metz	Excusée pour le début de séance	
VALDEVIT	Bruno	Ars-sur-Moselle		Pour
VALENTIN	Claude	Nouilly		Pour
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz		Pour
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		Pour
WEBERT	Marilyne	Pouilly		Pour

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20210118-01-2021-DB10-DE

**Numéro de l'acte :** 01-2021-DB10  
**Date de décision :** lundi 18 janvier 2021  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Action de coopération décentralisée : soutien d'un programme d'assainissement à l'Ecole Paas Yam de Nioko II au Burkina Faso, mené par l'association Mil'Ecole  
**Classification :** 7.5 - Subventions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 20/01/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20210118-01-2021-DB10-DE  
**Document principal :** 99\_DE-10.pdf

**Pièces jointes :**

99\_DE-LISTE ELUS BUREAU votes.pdf

**Historique :**

20/01/21 10:27	En cours de création	
20/01/21 10:32	En préparation	Catherine DELLES
20/01/21 11:10	Reçu	Catherine DELLES
20/01/21 11:11	En cours de transmission	
20/01/21 11:12	Transmis en Préfecture	
20/01/21 11:13	Accusé de réception reçu	